

## **Carnet nomination**

### **Philippe Gilles est nommé Directeur des Affaires Sociales de la FNAM\*, particulièrement en charge des négociations collectives du transport aérien**

En tant que Directeur des Affaires Sociales de la FNAM, Philippe Gilles, 53 ans, sera en charge des négociations collectives PS (personnel sol) du transport aérien, des relations avec les pouvoirs publics pour tous les sujets emploi-formation qui concernent le secteur. Il sera également Président de la CPNE (Commission Nationale Paritaire pour l'Emploi) du transport aérien. Il succède à Françoise Mataillet, partie pour convenance personnelle.



Titulaire d'un E-Master « Sociologie de l'entreprise et stratégie de changement » à Sciences Po Paris, il a débuté son parcours professionnel au sein du groupe Dassault et a effectué l'essentiel de sa carrière dans le secteur du transport aérien. Exerçant différentes responsabilités dans le domaine des Ressources Humaines chez Air France, il a alterné des postes de Responsable RH opérationnel et des postes au sein la Direction Générale des Ressources Humaines.

Avant son arrivée à la FNAM, Philippe Gilles a été Directeur des Ressources Humaines de la CRMA (société d'entretien et de réparation de matériel aéronautique) durant plus de 3 ans, puis en charge de la politique de l'emploi d'Air France Industries (AFI).

#### **A propos de la FNAM\* :**

**La FNAM représente plus de 95% du secteur du transport aérien français (Aigle Azur, Air Caraïbes, Air France, Chailair, Corsair International, HOP!, Transavia, XL Airways) soit plus de 100 000 emplois dont 72 000 emplois au sein des compagnies aériennes et 30 000 au sein de l'assistance en escale et des gestionnaire d'aéroports.**

**La Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM) est la principale organisation professionnelle du secteur aérien. Au travers de 8 groupements professionnels, elle représente plus de 370 entreprises et fédère 9 métiers : le transport de passagers et l'aviation d'affaires, le taxi aérien, le transport par hélicoptères, le transport de fret, la maintenance aéronautique, les services aéroportuaires, le travail aérien, les écoles de formation et désormais les drones.**

**Dans son rôle de partenaire institutionnel du dialogue social à l'échelle du secteur de l'aérien, la FNAM s'attache à contractualiser les rapports sociaux et à faire évoluer, au travers de la négociation, les accords relatifs aux conditions d'emploi et de travail. [www.fnam.fr](http://www.fnam.fr)**

#### **Contacts presse :**

**FNAM** – Brigitte Barrand, Directrice de la communication FNAM - Tél : 06 08 71 82 59 – Mail : [bbarrand@fnam.fr](mailto:bbarrand@fnam.fr)

**exPRESSION** (Bureau de presse FNAM) – Perrine Hauet-Fontaine - Tél : 01 58 01 01 30 - Mail : [perrinehauet@expression-rp.com](mailto:perrinehauet@expression-rp.com)